



## Le temps des Fêtes

| Brigitte Purkhardt |

Il existe un patrimoine social qui recouvre les traditions reliées aux célébrations de toutes sortes, comme celles de la période de Noël. Voyons un peu quelles en sont les origines. Le mot Noël dérive du latin natalis (dies), jour de naissance. Du Messie il va sans dire, qui n'est pourtant pas né le 25 décembre. Dans l'ancienne Rome, on sacrifiait les empereurs à cette date, durant les Saturnales d'hiver. Au IV<sup>e</sup> siècle, le pape Jules 1<sup>er</sup> a choisi ce jour de sacre pour honorer la venue de Sauveur, indiquant ainsi la suprématie de l'ordre spirituel sur l'ordre temporel.

Quant au Père Noël, il est une mutation de saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie au IV<sup>e</sup> siècle, et patron des écoliers. À son image, le Père Noël arbore le rouge et le blanc, des couleurs épiscopales ; son bonnet a remplacé la mitre et une friandise de sucre candi a conservé le souvenir de la crosse.

Pour sa part, le sapin de Noël représente l'arbre du paradis terrestre, responsable du péché originel, sans lequel Jésus ne se serait pas incarné. Les Germains ont adopté ce symbole de

rédemption à la suite de leur conversion par un moine irlandais. Au Québec, le premier arbre de Noël s'illumina à Sorel, en 1781, sous l'initiative du gouverneur Adolf van Riedesel, un ancien général allemand qui avait servi le gouvernement anglais lors de la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783).

La bûche de Noël est une réminiscence de cette bûche qu'on faisait brûler au Moyen Âge et dont on recueillait les cendres : une panacée capable de guérir toutes les maladies, de protéger la maison des orages et d'aider les morts à entrer dans l'au-delà. Pour terminer, s'il n'y a pas de neige à Noël, il y aura de nombreuses mortalités dans l'année, car « un Noël vert ça ouvre les cimetières ». Si au contraire il y a du soleil, l'année sera chanceuse pour tous mais porteuse d'un temps maussade, puisque « Noël aux balcons, Pâques aux tisons ». Sur ce,

*Joyeux Noël et Bonne Année !*

## NOTRE CONFÉRENCIER-MYSTÈRE

| Catherine Primot (alias Ginette Lapierre) |

Le 1er juin dernier, au sous-sol de la co-cathédrale, avait lieu le Vin et fromages de l'Association des résidents et résidentes du Vieux-Longueuil. J'y étais, accompagnée de mon époux Charles Le Moyne, car l'ARRV-L désirait souligner à sa façon le 350<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation de Longueuil (1657-2007).

Plus de 75 personnes, membres et sympathisants, se sont déplacées pour entendre Phyllis Préfontaine prononcer une conférence intitulée «À la rencontre de Charles Le Moyne», et de son épouse Catherine Primot. L'action se situait dans le temps, entre notre arrivée en Nouvelle-France, notre mariage à Montréal en 1654, l'histoire de nos 14 enfants, et l'acquisition par Charles de la pre-

mière partie de sa seigneurie de Longueuil le 24 septembre 1657, ainsi que l'anoblissement de sa famille et de sa descendance par Louis XIV en 1668. Nous avons pu mieux saisir la vie de ces «Montréalistes» du tout début, à travers les péripéties et exploits que nous avons vécus.



*Sous l'oeil bienveillant de Charles Le Moyne et en compagnie de Phyllis de Longueuil, de la grande visite : (de dr. À g.) Marcel Robidas (maire de la Ville de 1966 à 1982, une de ses soeurs - Mme Robidas-Rioux - et son épouse, Mme Renée Lacour-Robidas.*

Phyllis a su captiver l'auditoire par une recherche fouillée et bon nombre d'anecdotes «dont je ne puis certifier l'authenticité». J'ai déjà participé à de nombreuses soirées mondaines au cours de ma vie, mais aucune ne m'a semblé aussi agréable que celle que j'ai passée en compagnie de ces «bonnes gens» de notre «seigneurie de Longueuil...»

NDLR : L'année 2007 fut pour plusieurs membres du Bureau plutôt moche : décès, maladie, deux changements à la présidence, beaucoup d'appelés à la vigne du seigneur, mais peu d'élus pour travailler à de gros dossiers. Et une longue panne d'ordinateur à la rédaction ! C'est pourquoi ce Bulletin vous arrive si tardivement; nous espérons que vous serez indulgents.

## À LA RENCONTRE DE CHARLES Le MOYNE\*

| Phyllis Préfontaine |

Charles Le Moyne, père-fondateur de Longueuil, fut d'abord «Montréaliste». C'est ainsi qu'on nommait les premiers habitants de Montréal, au milieu du dix-septième siècle. Né à Dieppe en Normandie et baptisé le 2 août 1626 en l'église de Saint-Rémi, Charles était fils de Pierre Le Moyne et de Judith Duchesne. En 1633, la famille change de paroisse et se rapproche du port de Dieppe, d'où partaient bon nombre de vaisseaux pour le Nouveau-Monde, sous l'impulsion de la «Société de Nouvelle-France».

Les parents de Charles sont hôteliers et celui-ci est témoin du va-et-vient de tout

très apprécié par les bons Pères et lorsqu'il les quitta quatre ans plus tard, il reçut 20 écus, et «fut habillé honnêtement», si l'on en croit le Journal des Jésuites de l'époque. En 1645, il fut envoyé aux Trois-Rivières comme «interprète, commis et soldat». C'est l'année suivante qu'il arriva à Montréal, où il n'y avait qu'un seul interprète pour transiger avec les nations indiennes. Charles fut donc très utile au gouverneur de Ville-Marie, monsieur de Maisonneuve, tant comme «truchement» que comme vaillant défenseur. Ainsi que l'écrit l'historien Faillon : «(...) cette décision de le placer à Montréal s'avéra être très bonne de la part du gouverneur de la Nouvelle-France, monsieur de Montmagny, pour mâter les féroces maraudeurs que sont les Iroquois».

Les tribus ennemies, Iroquois, Agniers et autres, continueront d'attaquer sporadiquement les établissements de Ville-Marie et de la Nouvelle-France, causant bien du souci aux colons. Charles devient donc «Montréaliste», contemporain des Leber (Jeanne et Jacques), de Marguerite Bourgeois, de Jeanne Mance, de Lambert Closse, de Dollard Des Ormeaux, etc. Charles Le Moyne était aussi brave qu'intelligent. Il voyait avec peine les incursions des Iroquois et brûlait du désir de les combattre. Le 18 mai 1646, il s'empara de deux Iroquois et les fit prisonniers. Deux ans plus tard, les Sauvages, sous prétexte de parlementer, s'étaient approchés du fort de Montréal situé sur la Pointe-à-Callière. Reconnaissant leur perfidie, Charles s'avance vers eux, les couche en joue et contraint deux d'entre eux de marcher devant lui, et il les saisit l'un après l'autre. Un pareil courage ne pouvait manquer d'en imposer à toute la colonie. Cet incident avec les Iroquois n'est

que la pointe de l'iceberg, comme on dirait de nos jours, puisque Charles sera toujours sur la ligne de front pour défendre Ville-Marie dans les nombreuses escarmouches



Photo : Yves Laplante

(De g. à dr.) Charles Le Moyne (André Fouquet), Monique Bilodeau, Phyllis Préfontaine et l'épouse de Charles Le Moyne, Catherine Primot (Ginette Lapierre).

ce beau monde qui part à l'aventure vers la Nouvelle-France. En 1641, à l'âge de quinze ans, il s'embarque à son tour pour Québec, où son oncle, Adrien Duchesne, est chirurgien. Charles fut d'abord engagé par les Jésuites; il apprit les langues indiennes et servit de «truchement» au pays des Hurons, en Ontario aujourd'hui. Le Moyne fut



Charles et Catherine

Photo : Yves Laplante

et batailles sanglantes que Montréal devra affronter avec les Iroquois. Si habile au combat fut le fondateur de Longueuil que les nations indiennes l'avaient surnommé La perdrix, parce qu'il bondissait soudainement et sans bruit sur l'ennemi.

À force de bravoure et de courage dans tous ses exploits, Charles Le Moyne fut gratifié d'une somme de 400 livres et en profita pour reprendre ses défrichements, ne dédaignant pas mettre lui-même la main à la charrue. Il avait alors atteint sa vingt-huitième année, et était déjà couvert de gloire. (À suivre).

\*Conférence prononcée par P. Préfontaine à l'occasion du Vin et fromages le 1<sup>er</sup> juin 2007.

### DERNIÈRE HEURE

## CENTRE VÉRONNEAU : ZONAGE ABUSIF !!!

| Le Hibou du Vieux Longueuil |

Dans la foulée du nouveau zonage commercial de l'emplacement du vendeur autos rue Saint-Charles ouest (voir art. p.6) qui permet un magasin d'alimentation grande surface, les «twits» de l'arrondissement ont décidé de retirer au Centre Véronneau toute forme de magasin d'alimentation, du dépanneur à l'épicerie. C'est aujourd'hui, 10 décembre, que ça se passe, et il y aura foule à l'hôtel de ville.

A l'instigation de Gisèle Hamelin et de son conjoint, une pétition de plusieurs milliers de signatures fut compilée par des milliers de clients qui demandent de maintenir les commerces d'alimentation de quartier. L'ARRV-L ne peut qu'applaudir à cette initiative, qui fut déposée au conseil.

Le Centre Véronneau tel qu'on le connaît est l'œuvre de près d'un demi-siècle de la part de la famille Véronneau, monsieur Gaston en tête. Celui-ci est maintenant octogénaire, mais on le voit encore dans sa bijouterie, toujours aimable et souriant. De quel droit les élus et les fonctionnaires décident-ils d'adopter un changement de zonage qui priverait le proprio de tous ses droits légaux encore en vigueur ? Car l'épicerie grande surface a été retirée il y a plus de deux ans, et l'ARRV-L n'a pas vu passer le train... Nombreux sont les résidents, dont plusieurs avancent en âge qui se sentent lésés, avec raison, de voir leur vie ainsi chambardée.



## Quand sonne le glas d'une vie de quartier au Centre Véronneau

| Brigitte Purkhardt |

Lors de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 10 décembre 2007 au bureau d'arrondissement du Vieux-Longueuil, il a été question d'un projet de changement de zonage visant à exclure au Centre Véronneau toutes espèces de magasins d'alimentation. Ce changement de zonage a été présenté au comité de l'urbanisme par quelques résidents de la rue Saint-Thomas, incommodés par l'achalandage de camions de livraison chez Métro. Le comité de l'urbanisme a agréé cette demande et l'a soumise au Conseil municipal. D'où le processus de consultation publique. Notons en passant que la position des résidents de la rue Saint-Thomas n'est pas unanime, puisqu'il y a eu ce soir-là des voix dissidentes.

Il est tout de même troublant que le comité de l'urbanisme n'ait pas tenu compte du fait que, à part de rares dépanneurs, il n'existe aucun commerce alimentaire dans le quadrilatère tracé par les rues Saint-Laurent, De Normandie, Lemoyne et Guilbault, sauf celui du Centre Véronneau. Et qu'il y a dans ce quadrilatère plusieurs HLM et immeubles regroupant des personnes âgées et/ou démunies que ledit changement de zonage priverait d'un service essentiel, celui de pouvoir s'approvisionner dans un commerce de proximité. Un besoin légitime que toute administration municipale décente aurait à cœur de respecter.

L'autre jour, à la pharmacie, j'ai rencontré un vieux couple complètement dévasté par cette nouvelle de la disparition de commerces alimentaires au Centre Véronneau. Ils ont déménagé dans un immeuble du Chemin Chambly près de St-Laurent, après avoir liquidé leur auto, en raison justement de la proximité d'un Métro et d'une pharmacie. Ils ne se sentent absolument pas capables de faire leur petite marche de santé jusqu'à la rue St-Charles et Labonté (où s'installerait éventuellement le Métro actuel). Pendant mes dernières années d'enseignement au Collège Édouard-Montpetit, je n'avais pas d'auto moi non plus. Mon mari retraité s'occupait alors des repas. Il allait tous les jours à pied au Métro acheter ce qu'il fallait pour le souper. Il n'aurait pu aller plus loin, ayant du mal à marcher à cause d'une vieille blessure à la hanche. N'ayant pas eu accès à ce Métro nous aurait à coup sûr compliqué la vie...

Dans pareil cas, pourquoi ne pas faire un gros marché une seule fois dans la semaine, diraient certains ? Quitte à prendre alors un taxi (ça ne coûte quand même pas les yeux de la tête). C'est vrai, mais quand on est vieux et/ou seul, aller chaque jour au marché est un exercice (à peu près le seul) et une thérapie (des plus économiques). Quand je vais au Centre Véronneau, je rencontre souvent les mêmes personnes (que je croise aussi dans la rue quand je promène le chien). Elles vont chez Métro, des coupons de rabais entre les doigts, avant de faire un tour chez le dépanneur où elles achètent leur loto en croquant une brioche offerte par le proprio. Puis, elles piquent vers la pharmacie après un petit café au restaurant. Quand il fait beau, elles prennent possession des bancs et placotent à qui mieux mieux. Qu'elles se dandinent ou tirent de la patte, qu'elles s'appuient sur leur canne ou s'accrochent à leur marchette, chaque virée au marché ressemble à la sortie du siècle ! Puisque moi je les reconnais, elles me reconnaissent aussi. Me demandent des nouvelles du chien. En profitent pour me parler de leur chat ou de leur oiseau. Commentent les spéciaux de la semaine chez Métro ou déplorent la pénurie de produits sans sucre. J'ai vécu dans bien des quartiers de Montréal, mais je n'ai jamais connu nulle part cette convivialité, cette chaleur humaine qui émanent de ces petites gens rencontrées dans un centre d'achat pourtant très ordinaire du Vieux-Longueuil. C'est toute une vie de quartier que ce changement de zonage peu éclairé va tuer.

Encore une fois, notre très paresseuse administration municipale jette le bébé avec l'eau du bain. Au lieu d'analyser la situation et de concevoir des mesures logistiques qui corrigeraient certains problèmes des résidents mécontents, elle adopte une solution draconienne : interdire tout commerce alimentaire ! Pour satisfaire une dizaine de personnes environ, elle crée un préjudice à plusieurs centaines d'autres. Voilà le genre de démocratie qu'on pratique à Longueuil : tout pour un et rien pour tous ! C'est désolant. Vraiment désolant...

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

| Jean-Yves Giroux |

L'assemblée annuelle de l'ARRV-L eut lieu le 15 octobre dernier au sous-sol de la co-cathédrale, devant plusieurs dizaines de personnes, dont quelques nouveaux membres. Elle fut présidée par Bernard Terreault, qui présenta son rapport d'activités. Jean-Yves Giroux, secrétaire, a lu le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle, qui fut adopté à l'unanimité, après quoi la trésorière, Ginette Lapierre, a présenté le bilan financier de 2005-2006 pour l'année financière se terminant le 30 juin 2006.

Comme d'habitude, la période de questions et de discussions fut très fertile, notamment au sujet du bruit et autres nuisances causées par certains bars et restaurants de la rue Saint-Charles ouest – dont le plus coupable est sans aucun doute le nouvel établissement «Le William», juste en face de l'Hôtel de ville. En effet, depuis le changement d'administration à cet endroit, survenu en mai 2007, qui n'a pas entendu le vacarme et les nombreux abus commis, au point de déranger tout le voisinage à toute heure.

Notre membre Gisèle Hamelin de la rue St-Thomas a exposé les problèmes de long en large les problèmes vécus par le

voisinage. Ni les policiers, ni l'arrondissement ne prennent les mesures qui s'imposent pour rétablir la paix... Lorsqu'on sait que les «nouveaux» propriétaires de l'établissement sont les mêmes que ceux de l'ancienne «Station», on ne peut être surpris d'un tel manque de civisme.

Parmi les suggestions de l'assemblée, une motion fut adoptée pour examiner la possibilité d'augmenter la cotisation, l'assistance s'y montrant favorable. La question sera soumise au Bureau de Direction lors d'une prochaine réunion, et nous vous tiendrons au courant. Actuellement, nos finances ne nous permettent aucune dépense imprévue et nous accusons parfois un léger déficit, comme ce fut le cas pour l'exercice 2006-2007. À noter que la cotisation de membre de l'ARRV-L est toujours la même (5.00 \$) depuis la fondation en 1986.

Les élections ont ensuite eu lieu et les personnes suivantes ont accepté leur mise en nomination. Lors d'une réunion subséquente, le bureau fut composé comme suit :

*Président* : Bernard Terreault

*Conseillers* : Guy Bouchard

*Vice-président* : poste à confirmer

Brigitte Purkhardt

*Secrétaire* : Jean-Yves Giroux

Georges Moiny

*Trésorière* : Ginette Lapierre

Phyllis Préfontaine

### Pour devenir membre de l'ARRV-L

Renouvellement

Nouveau membre

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : (    ) \_\_\_\_\_

Cotisation annuelle de membre résidant(e) \_\_\_\_\_ 5 \$

Cotisation annuelle de membre sympathisant (non résidant(e)) \_\_\_\_\_ 5 \$

et/ou don \_\_\_\_\_ \$

On retourne le coupon à : Ginette Lapierre  
492, rue Saint-Jacques  
Longueuil (Québec) J4H 3C4

## Lofts-condos sur le site de l'École Saint-Antoine

| Jean-Yves Giroux |

Depuis la mi-février 2007, la compagnie Belcourt Construction, spécialisée dans le recyclage des vieux bâtiments, a entrepris des travaux sur le site de l'ancienne École Saint-Antoine, rue Saint-Charles Est, entre Saint-Antoine et Chemin de Chambly. Le bâtiment plus récent à l'Ouest s'intégrera bien à la vieille école tels que montré sur l'esquisse ci-dessous. Cette école, qui date de 1913, est interdite de démolition par le règlement de zonage.

Une fois terminé, l'emplacement offrira 70 unités d'une et de deux chambres, réparties sur trois niveaux. Cette rénovation-restau-

ration est bienvenue dans le site du patrimoine, puisque le Commission scolaire avait



pour ainsi dire abandonné son bien depuis plusieurs années, le rendant vulnérable au vandalisme et aux incendies.

N.B. : L'automne dernier, nous apprenions que l'excavatrice avait déterré des ossements dans une partie du sous-sol, qui datent certainement des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, puisqu'un ancien cimetière de Longueuil se trouvait autour de la première église de pierres érigée sur ce lot en 1727. C'est le Ministère des Affaires culturelles du Québec qui devient l'interlocuteur principal au dossier, ce qui a retardé les travaux, au grand dam du promoteur. Celui-ci avait eu un problème semblable sur ce même lot, dans la partie nord vers l'autoroute. (Les Moulins de la Seigneurie, un projet abandonné par la suite).

## LE 25 GRANT : UN TRÉSOR CACHÉ, PARTIELLEMENT SAUVÉ

| Bernard Terreault |

La Villa Préfontaine est d'une beauté discrète, elle ne se fait pas remarquer car elle est cachée derrière un dense rideau de verdure. Mais quiconque se donne la peine de ralentir un peu en passant devant le 25, Grant, ne manque pas d'être impressionné par l'imposante toiture à pentes multiples, la dentelle des boiseries qui ornent ses pignons, les motifs à texture qui agrémentent ses murs et cette élégante galerie qui donnait autrefois sur le Fleuve, avant l'Autoroute 132 et avant qu'on ne subdivise le terrain pour construire des logements sur Bord de l'Eau. Bien des demeures victoriennes ont alors été bêtement démolies ou défigurées. En fait, la Villa Préfontaine est l'un des seuls témoins de la Belle Époque encore intacts à Longueuil. Et une chance : car les historiens et les architectes et historiens de l'Art s'entendent pour la classer parmi les plus belles du temps, et affirment que c'est le chef-d'œuvre d'Alfred Préfontaine, architecte.

Ce Longueillois avait à son actif plusieurs monuments civils et religieux de Montréal et de la région. Pas étonnant qu'il se soit donné tant de mal, puisqu'il avait dessiné les plans de la villa pour son père, Eugène Fournier dit Préfontaine, échevin puis maire de Longueuil, marchand de bois et entrepreneur, qui a notamment construit l'Église Saint-Antoine-de-Padoue qu'on destinait secrètement à devenir cathédrale ! C'est dire combien cette villa est intimement liée à l'histoire de Longueuil.

Et pourtant, à la réunion du 3 juillet dernier, l'arrondissement V.-L. proposait, à la demande du nouveau propriétaire de la villa, une modification au zonage pour lui permettre d'y ajout-

er une énorme rallonge en forme de « L » d'un seul étage à toit plat, dont les matériaux et la fenestration juraient avec l'ensemble, et nécessitait quatre amendements au zonage. Comme certains le savent déjà, l'ARRV-L est « montée aux barricades » et a récolté en



Villa Préfontaine.

Vue sur l'emplacement de l'agrandissement

pleine période des vacances assez de signatures pour bloquer le registre et, éventuellement, la tenue d'un référendum dans la zone (H22-093).

Parallèlement, nous avons déniché un jeune architecte spécialisé en patrimoine bâti qui nous a produit en peu de temps un excellent rapport suggérant des solutions plus douces, que nous avons déposé au conseil le 20 août (voir site Web). Le règlement fut retiré. Mais ce n'était pas fini...

Deux jours plus tard, nous avons réussi à imposer le rapport de notre spécialiste à la séance du comité consultatif de l'urbanisme qui siégeait comme par hasard... Le proprio et l'arrondissement sont revenus à la charge (en s'inspirant de notre rapport), avec un nouveau projet n'exigeant pas un changement de zonage mais une « dérogation dite mineure », qui ne peut être contestée. Cette nouvelle demande consiste en une rallonge à toit plat, mais diminuée de moitié (environ 21 pi. X 19 pi.), et seulement à l'arrière, du côté du parking municipal, presque invisible de la rue.

La thèse de maîtrise en histoire de l'art de notre membre Monique Bilodeau fut très utile et appréciée dans ce dossier, de même que l'aide apportée par nos collègues du Bureau Giroux, Moyné et Préfontaine.

Références :

- (1) Robert Rumilly, *Histoire de Longueuil* (Société d'Histoire de Longueuil, 1974).
- (2) Jean-Benoît Bourdeau, arch., *La Villa Préfontaine* (ARRV-L, 2007).
- (3) Monique Bilodeau, *Alfred Fournier dit Préfontaine* (Mémoire, UQAM, 1990).
- (4) Monique Bilodeau, *Les villas du bord de l'eau à Longueuil au XIXe siècle* (Thèse, U. de M, 1997).
- (5) George W. Leahy, *Macro-inventaire du territoire de la municipalité* (Pluram Inc., Longueuil 1981).

Photo : Jean-Yves Giroux



## Position de l'ARRV-L sur le projet de First Realty, rue Saint-Charles ouest

| Bernard Terreault |

Bien qu'il soit un peu en-dehors du Site du patrimoine, le projet First Realty proposé à la place de l'ancien concessionnaire d'autos sur Saint-Charles entre St-Sylvestre et Labonté, constitue un enjeu vital pour les résidents. En effet, il déterminera pour des dizaines d'années à venir l'allure de l'entrée du Vieux-Longueuil. Par contre, nous ne pouvons pas nous prononcer sur un projet alternatif dont il fut aussi question, car ce dernier n'a pas été présenté officiellement à la Ville.

Le projet First Realty comprend un grand magasin d'alimentation, quelques petits (?) commerces (on parle d'une pharmacie), et un parking de 160 places à l'arrière. Il n'a pas que des avantages car il engendrera inévitablement plus de circulation dans les environs. Le stationnement est exagérément grand et nuira sans doute à d'autres commerçants. Aussi, il pourrait attirer une clientèle plus éloignée.

Il faut aussi tenir compte du fait que la population environnante a augmenté et augmentera encore, à cause entre autres de la construction récente de 70 condos limitrophes sur St-Sylvestre, et de l'ouverture prochaine des lofts rue Saint-Charles Est près du Chemin de Chambly. Les résidents apprécieront un magasin d'alimentation à proximité, et les gens de la rue Saint-Thomas seront débarrassés des inconvénients causés par les camions qui les incommode depuis tant d'années. Certains diront qu'on déplace le problème, mais dans le nouveau site, le déchargement se fera à l'intérieur du bâtiment.

Finalement, ce projet est conforme à l'idée que nous défendons d'une rue Saint-Charles avec des commerces destinés aux résidents,

plutôt qu'une rue de bars pour toute la Rive-Sud (et même au-delà). C'est pourquoi nous ne nous y opposons pas en principe, à moins que les voisins immédiats qui ont demandé un registre le contestent massivement.

Par ailleurs, nous avons deux exigences envers l'Arrondissement :

1. Que le zonage exclue expressément l'usage bar ou même restaurant pour servir de l'alcool.
2. Que l'affichage commercial soit discret et bien intégré au site du patrimoine tout près, (plutôt que dans le style grand centre d'achats).

### Cotisations 2007-2008

| Ginette Lapierre |

Vous trouverez une enveloppe dans votre bulletin préféré si votre cotisation vient à échéance bientôt ou est déjà échue.

Nous vous invitons à nous la retourner le plus rapidement possible. À chacune de nos assemblées générales, la même préoccupation revient dans nos discussions : celle de renouveler les cotisations de nos membres, car nous aimerions toujours vous compter parmi nos fidèles ! L'équipe vieillit, le bénévolat se fait un peu plus rare, alors aidez-nous à vous aider. Un grand merci à tous.



ASSOCIATION DES RÉSIDENTES ET RÉSIDENTS DU VIEUX-LONGUEUIL

SAUVONS LE VIEUX-LONGUEUIL

Accueil  
Les nouvelles  
Nos activités  
Renseignements utiles  
Le journal  
Site du patrimoine  
Pour nous contacter

**Le site Web : [www.arrvl.com](http://www.arrvl.com)**

**N'oubliez pas de visiter notre site web. Le rapport de l'architecte sur le 25 Grant y est disponible.**

L'ARRV-L Vous Informe est publié par l'Association des Résidentes et Résidents du Vieux Longueuil.

Collaboration à la rédaction :  
Brigitte Purkhardt, Jean-Yves Giroux, Ginette Lapierre,  
Phyllis Préfontaine et Bernard Terreault

Responsable de la rédaction et de l'édition :  
Phyllis Préfontaine

Révision :  
Phyllis Préfontaine et Brigitte Purkhardt

Les auteurs des articles qui paraissent dans ce bulletin sont responsables de leurs opinions et n'engagent en rien l'ARRV-L, ni son Bureau de Direction

Si vous êtes membre et que vous désirez vous exprimer dans un texte de moins de 250 mots, sujet à approbation, faites-le parvenir à l'adresse internet : [arrvl@yahoo.ca](mailto:arrvl@yahoo.ca), ou par la poste : 492, Saint-Jacques, Longueuil, Qc J4H 3C4